

quels l'*Abrégé de l'histoire du Canada*, par M. Garneau, et l'*Histoire du Canada en tableaux*, par le Rév. M. J. Langevin, figurent au premier rang; mais ni l'un ni l'autre ne peuvent tenir lieu d'un bon abrégé de notre histoire nationale.

Nous sommes bien prêt à reconnaître que, tel qu'il est, le petit livre que l'on a extrait du grand ouvrage de M. Garneau, n'est pas sans mérite; mais tous ceux qui enseignent, trouvent, et avec raison, qu'il n'est pas écrit en style qui convienne à l'enfance; qu'il renferme trop de détails étrangers à l'histoire du Canada; que bien des faits importants y brillent par leur absence; qu'il manque de méthode, etc., etc.

Il est à espérer que le Conseil de l'Instruction publique, si bien disposé en faveur de toutes les améliorations, prendra des mesures nécessaires pour faire publier bientôt un bon *Abrégé d'histoire du Canada* et des *cartes géographiques écrites en français*.

On nous dit que M. l'abbé Laverdière et un des RR. PP. de la compagnie de Jésus ont rédigé chacun un abrégé de l'histoire du Canada, mais qu'ils craignent, en les publiant, de se nuire réciproquement.

Si tel est le cas, nous les prions de considérer le besoin d'un tel livre se fait si grandement sentir, que les commandes viendront en assez grande abondance pour pouvoir couvrir, et d'avantage, les frais de deux publications du même genre. Au reste,—et que ces vénérables ecclésiastiques nous pardonnent cette remarque,—dans la circonstance actuelle, le patriotisme doit dominer toute autre considération.

*Bibliothèques scolaires.* M. le Surintendant recommande la création de ces bibliothèques, au moins dans les écoles modèles. Le gouvernement en France, dit-il, persuadé qu'une grande partie de l'instruction donnée dans les écoles devient inutile par le manque de livres, a affecté dernièrement des sommes considérables pour cet objet. Le nombre actuel des bibliothèques de paroisses dans le Bas-Canada, n'est que de 284, et le nombre total de volumes, de 196,704. C'est cependant, sur l'année précédente, une augmentation de 25 bibliothèques et de 3,944 volumes.

Nous croyons avec M. le Surintendant que la création d'un plus grand nombre de bibliothèques scolaires serait de nature à améliorer la position et l'efficacité du corps enseignant.

*Nouvelles municipalités.* Depuis 1857, 66 municipalités ont été érigées dans de nouveaux établissements, et 58 ont été formées par la division d'anciennes municipalités: ce qui donne un total de 124.

*Pensions accordées aux institutrices et aux*

*institutrices.* En 1862, 163 instituteurs et institutrices retirés de l'enseignement ont obtenu des pensions à un montant total de \$2533.35: ce qui fait à chacun environ \$15.55.

*Etat des dépenses et des recettes des journaux publiés par le département de l'éducation.* Pour frais d'impression: \$2167.75; ce qui, joint au découvert de 1862, (\$1778.94) fait un passif de \$3946.69. Recettes par abonnement: \$655.65; ce qui, joint à la subvention du gouvernement, (\$1800.00) porte à l'actif la somme de \$2455.65. Le montant du découvert, au 31 décembre 1863, est donc de \$1491.04.

Il résulte de ces chiffres que chaque numéro du *Journal de l'Instruction publique* et du *Journal of Education* coûte un peu plus de \$90. Il résulte encore que la subvention accordée par le gouvernement pour l'impression des deux journaux d'éducation, n'est pas assez élevée, ou que le nombre d'abonnés de ces deux journaux n'est pas assez considérable.

Le lecteur peut voir cependant que le découvert diminue chaque année. En effet, tandis que le 31 décembre 1862, il était de \$1778.94, à la même époque l'année suivante, il ne se montait qu'à \$1491.04.

M. le Surintendant fait remarquer avec raison qu'une subvention du même montant (\$1800, et non \$1600, comme il est dit au commencement du Rapport), est allouée au département de l'instruction publique du Haut-Canada, pour la publication d'un seul journal.

*Etat des recettes et des dépenses des écoles normales, pour l'année 1863.* Le 31 décembre 1862, l'école normale Jacques-Cartier avait en caisse la somme de \$495.88. Les honoraires des élèves, se sont élevés à \$2687.25. La subvention qu'elle reçoit du gouvernement, est de \$8936.00. Elle a dépensé \$11588.19. Elle avait donc en main, le 31 décembre 1863, la somme de \$530.94.

*Ecole normale McGill.* Les chiffres suivants répondent aux objets mentionnés plus haut: \$1321.62; \$2416.29; \$8532.00; \$11180.57; \$102.34.

*Ecole normale Laval.* Découvert au 31 déc. 1862: \$3324.24. Dépense: \$13960.00. Subvention du gouvernement: \$8532.00. Honoraires des élèves: \$3715.15. Découvert au 31 décembre 1863: \$5037.09.

Plusieurs de nos lecteurs se demanderont, peut-être, pourquoi cette différence dans l'état financier de chaque école normale? En voici la raison:

L'école Jacques-Cartier n'a qu'un département et, par conséquent, un seul pensionnat. L'école McGill, a deux départements, mais